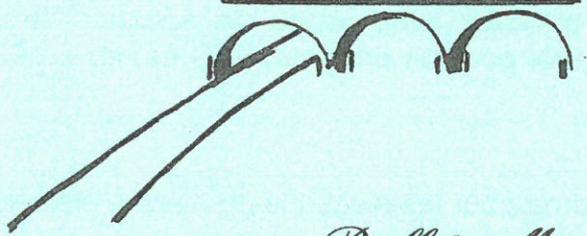


# Entre Nous



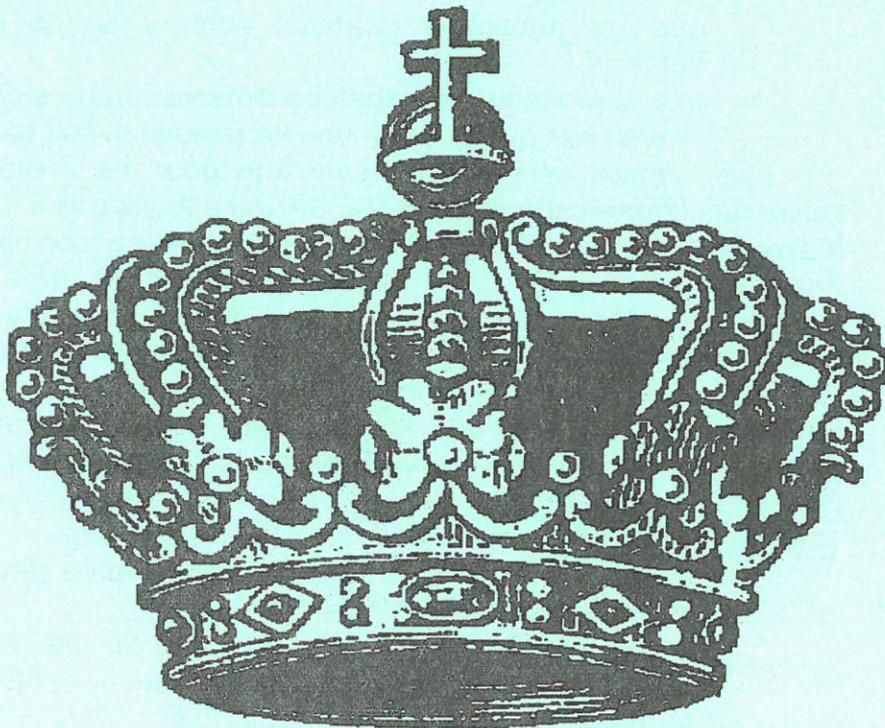
COMMUNE  
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

*Bulletin Mensuel d'Information*

---

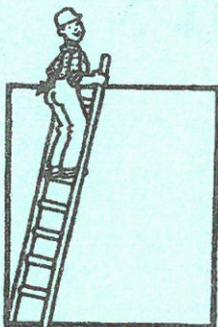
JANVIER 2002 N°407

---



## EN DIRECT DU CONSEIL

Suite des délibérations prises le 13 décembre 2001 :



### Echaffaudage

Compte tenu de la hauteur de travail (9m), l'échaffaudage communal doit comporter deux plateaux supplémentaires pour répondre aux normes en vigueur.

En conséquence, deux plateaux avec rampe de sécurité seront commandés à la Société MEFRAN pour un prix total TTC franco de 922 Euros 60 (6.051 Francs 86).

### Urne

L'achat d'une deuxième urne pour les élections de mars a été réglé en section de fonctionnement.

Le Conseil décide de modifier l'imputation budgétaire de cette dépense qui passe du compte 60632 au compte 2158 en section d'investissement.

### Scolarisation au Collège de RAON-L'ETAPE

Le Maire donne lecture de la lettre du Conseil Général des Vosges indiquant la scolarisation de 9 élèves habitant THIAVILLE ( dont 2 en section spécialisée) et informant la commune qu'elle devra participer financièrement (somme non connue à ce jour). Les élus s'étonnent de cette demande compte tenu :

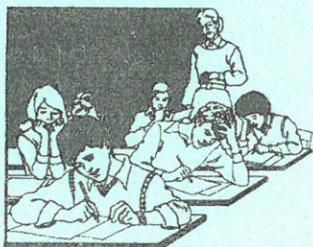
- qu'en Meurthe-et-Moselle, aucune participation financière n'est demandée aux communes,
- que la carte scolaire prévoit une inscription sur BACCARAT et que les transports (gratuits) sont organisés par le Conseil Général,
- que la procédure dérogatoire d'inscription hors carte scolaire ne prévoit pas que la commune de résidence soit consultée !

Le Conseil décide cependant que pour les 2 élèves amenés à suivre des classes spécialisées (SEGPA) il est disposé à payer, y compris à l'avenir. Pour les 7 autres, dans un esprit de conciliation, il paiera également mais pour cette année seulement les frais qui lui seront facturés. Pour les années à venir, c'est-à-dire à partir de la rentrée 2002, il charge le Maire d'aviser les Inspecteurs d'Académie 54 et 88, les Conseils Généraux 54 et 88, les Principaux des Collèges de BACCARAT et de RAON-L'ETAPE afin qu'une solution soit trouvée et qu'aucune dépense financière supplémentaire ne vienne alourdir le budget communal.

### Redevances municipales

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, les tarifs ci-après seront appliqués :

- Nettoyage en forêt : 3 € le stère
- Charbonnette : 0€25 le stère + contrat de 15€24
- Cimetière : Concession trentenaire : 75€ , Concession perpétuelle : 366€
- Traversée de route communale : 160€
- Extraits cadastraux : tarifs officiels.



*[Signature]*

Le Maire et les Adjointes répondent ensuite aux questions posées par les élus.

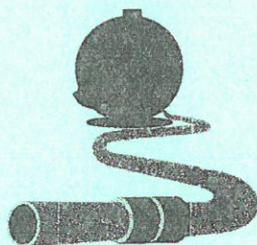
Séance levée à 0h45.

### LE GAZ ARRIVE

GAZ DE France poursuit ses travaux de distribution du gaz à THIAVILLE. C'est ainsi qu'une nouvelle tranche de travaux est prévue en mars 2002 et concernera les rues suivantes :

- rue de Bellevue
- Rue Pierre Pierron
- Rue de la Libération
- Rue des Acacias
- Rue du Moulin

Les personnes habitant ces rues et qui sont intéressées par un branchement de leur immeuble à l'occasion de ces travaux (et bénéficiant ainsi du tarif préférentiel) sont invitées à adresser leur demande à Mme Karine OHNET (☎03.83.67.85.28).



### LA VIE DU VILLAGE

#### Naissance

Le 16 janvier 2002 à SAINT-DIE est née Vanessa CUNY dont les parents sont domiciliés 64, rue de Fagnoux.

Tous nos vœux au bébé et nos vives félicitations aux parents..

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Suite à la mise en place des 35 heures, le secrétariat de Mairie est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures.

Pour les affaires nécessitant la présence d'un élu, il est rappelé que les permanences ont lieu les mardi et vendredi de 18 heures à 19 heures.



### LISTE ELECTORALE

La liste électorale visée par le Délégué de l'Administration, par le Délégué du Président du Tribunal de Grande Instance et par le Maire pour la commune de THIAVILLE-SUR-MEURTHE est ainsi arrêtée :

Situation au 10/01/2002 : 486 inscrits  
 237 hommes  
 249 femmes



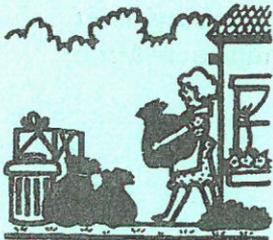
### FERMETURE DE LA BOULANGERIE



La boulangerie pâtisserie BONNAILLIE sera fermée du lundi 11 février 2002 au lundi 4 mars 2002 inclus. Réouverture le mardi 5 mars 2002.

Un dépôt de pain sera ouvert à partir du 13 février sur la place de la Mairie :  
 - A THIAVILLE de 10h00 à 10h30  
 - A LACHAPELLE de 10h30 à 11h00  
 Notez-le . Merci.

### ORDURES MENAGERES



Au cours de l'année 2002, les journées de rattrapage en raison des jours fériés sont fixés de la manière suivante :

- les ordures du mercredi 1<sup>er</sup> mai seront ramassées le samedi 4 mai
- les ordures du mercredi 8 mai seront ramassées le samedi 11 mai
- les ordures du mercredi 25 décembre seront ramassées le samedi 28 décembre
- les ordures du mercredi 1<sup>er</sup> janvier seront ramassées le samedi 4 janvier 2003

### FORETS INTERDITES



L'accès à la forêt reste interdit non pas jusqu'au 30 juin 2002 comme indiqué par erreur mais jusqu'au 31 décembre 2002.  
 Merci de bien vouloir en prendre bonne note.

### ETAT CIVIL



Les registres de l'Etat Civil clos le 31 décembre font ressortir pour l'année 2001 :

- 2 transcriptions de naissance
- 2 actes de mariage
- 1 transcription de décès
- 2 actes de décès

**A THIAVILLE AUSSI, C'EST 50 Km HEURE MAXI !!!**

## ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

### Remerciements



Mme DELUBRIAT Lydie et son fils Quentin  
M. et Mme DELUBRIAT Gérard et leur fils Christophe  
Et toute la parenté

Remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs envois de cartes et de fleurs se sont associés à leur peine lors des obsèques de

M. Eric DELUBRIAT

### Le CROUS Nancy-Metz



Les demandes de bourse d'enseignement supérieur, de bourse sur critères universitaires et de logement universitaire pour l'année universitaire 2002/2003 ont lieu du 15 janvier au 30 avril 2002, à l'exception des lundi matin, jeudi matin et du 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois.

Sur Minitel : 3614 CROUSLOR

Sur Internet : [www.crous-nancy-metz.fr](http://www.crous-nancy-metz.fr)

Se renseigner en Mairie pour plus de précisions.

## CLIN D'OEIL



- Tu donnes des allocations familiales à quelqu'un qui a plein de gosses qui finissent au chômage, au final, ça coûterait moins cher à la société de les donner à quelqu'un qui a pas d'enfant à condition qu'il en fasse pas.
- Un jour ça va arriver, le chirurgien te recoudra et le lendemain t'auras le ventre qui sonne parce qu'il a oublié son portable.
- Le naturisme sur le dépliant c'est des jeunes filles à poil sur la plage mais quand tu y es, c'est que des retraités de la SNCF.
- - Vous voyez quelque chose ?
  - Je vois mes yeux.
  - Vous êtes sûre qu'elles marchent vos lunettes ?

Directeur : Michel JACQUEL  
 Dépôt légal : 328/820    Imprimerie : Mairie de THIAVILLE

Une page de notre histoire

THIAVILLE AVANT 1789

FAGNOUX ; VIEILLES FAMILLES D'APRES LES REGISTRES PAROISSIAUX

1692 : Joseph BALLAND époux Claire PHILIPPE

1689 : Jeanne BRIOT

1693 : Elisabeth BRIOT est marraine

Vraisemblablement les BRIOT étaient fermiers de Fagnoux. Du reste, ils firent leur chemin :

1701 : Joseph BRIOT habitant de Saint Christophe est parrain à Thiaville.

1717 : Il est toujours à Saint Christophe expert de dégâts de grêle à Thiaville, La Chapelle, Fagnoux.

1717 : Dominique BRIOT est tabellion à Baccarat.

1734 : Dominique BRIOT est châtelain de Baccarat.

1696 : Simon ROUILLON époux Jeanne LHOMME

Simon ROUILLON est fermier de Fagnot, il décède en 1698 à Fagnot.

1701 : Humbert MAURICE époux Elisabeth GEORGE, fermier de Fagnoux.

1702 : Pierre MARCOLE époux Nicole François GEORGE

Dominique GEORGE époux Marie LITAIZE

Claude GEORGE époux Elisabeth MARCOLE

1710 : Nicolas TOUSSAINT fermier

Michel BALLAND époux Anne TOUSSAINT

Sébastien FRANCOIS époux Curienne BONTEMS

Joseph PITON époux Marie MOUGEL

Dominique CLIN époux Marie PITON

1712 : Sébastien FRANCOIS époux Marguerite CLUDEL

1713 : Jean FRANCOIS époux Anne COMTE, fermier

Dominique THOMAS époux Marie FRANCOIS

1716 : Joseph GEORGEL époux Marie MARCOT fermier

1717 : Gérard GEORGEL époux Jeanne MATHIEU fermier

Claude MARCHAL époux Anne DIDIER

Dominique LHOSTE époux Elisabeth MARCOLE

1680 : Joseph MOUGEL parrain de Marie MARCOT

1763 : Dominique LITAIZE Maire de Fagnoux

? : Claude MARCOT époux Barbe MOUGEL

## LES GEORGEL

Jean GEORGEL (1639-1694) époux Nicole GERARD (1629-1709), moitrier à Mazelures où il meurt a pour enfants :

Gérard GEORGEL (1671-1744) époux Jeanne MATHIEU (1686-1766)  
Marié à Gélacourt le 24/10/1702

Joseph GEORGEL (1674-1744) époux Marie MARCOT (1679-1744)  
Marié à Gélacourt le 24/10/1702)

Jeanne MATHIEU est de Neufmaisons et Marie MARCOT de Thiaville.

Dominique GEORGEL

Nicolas GEORGEL déjà décédé en 1710 époux de Catherine ? de Flin  
(habite Vacqueville)

Marie GEORGEL (1668-1748) épouse Joseph MATHIEU (1671-1736)

Anne GEORGEL (1670-1730) épouse Dominique PITON (1668-1728)

Marguerite GEORGEL (Veuve de Joseph ROUYER) domiciliée à Mervaville  
se remarie en 1707 à Flin avec Dominique DUPAYS de Baccarat.

Gérard et Joseph succèdent à leur père à Mervaville. Les deux frères  
louent Mervaville le 17/02/1705 pour 9 années et en cèdent la moitié.

Leur mère meurt à Mervaville en 1709.

Les GEORGEL vont quitter Mervaville pour la Cense de Fagnoux :

Joseph est fermier à Fagnoux en 1716 et Gérard en 1717.

En 1721, les deux frères achètent la Cense. Ils vont devenir la famille la  
plus importante de Fagnoux.

Les GEORGEL sont originaires de Granges-sur-Vologne

Nicolas GEORGEL (1632-1692) époux Claudette BALLAND, Maire et Greffier  
de Granges-sur-Vologne a pour enfants :

Claudette GEORGEL (1667-1727) épouse de Claude Joseph BALLAND  
(1663- ?)

Curienne GEORGEL (1670- ?)

Sébastien GEORGEL (1672-1725) époux en 2<sup>o</sup> noces de Marguerite GAINOT  
(1659-1749)

1<sup>er</sup> enfant à Thiaville en 1699

Anthoine GEORGEL (1675-1729) époux Jeanne LITAIZE (1680-1730)

1<sup>er</sup> enfant à Thiaville en 1703

Joseph GEORGEL greffier à Granges en 1692

Jacques GEORGEL régent d'école à Jussarupt en 1692

(ces deux derniers sont témoins de l'acte de décès de leur père)

On peut supposer que les GEORGEL de Mervaville sont venus à  
Fagnoux grâce à leurs cousins Sébastien et Anthoine.

Le dernier représentant des GEORGEL à Thiaville est Alexandre  
GEORGEL qui habitait au Petit Paris.

Une demoiselle GEORGEL sera institutrice à Thiaville de 1893 à 1914.